

Image not found or type unknown



Reprise d'un bail commercial

Par **indigo30**, le **08/12/2013** à **17:13**

Bjr ,je dois negocier un prix de bail pour un local qui a ete exploite 9mois et inoccupé donc sans activité depuis 3mois. Le propriétaire des lieux est pressé de relouer ce local mais pas d'accord avec l'ex locataire .existe t'il des lois pouvant debloquer cette situation merci